Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-213501018-20260630-2026_049-DE

DELIBERATION DOURDAIN 2026-049
CONSEIL MUNICIPAL 30/06/2026

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 14
Absents : 1
Votants : 15
Nombre de suffrages exprimés Pour : 15 Contre : Abstentions :

Date de convocation
26/06/2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Mme BODIN Laura

Etaient présents :
Mme BODIN Laura, M. TROUVÉ Frédéric, Mme TULANNE Elodie, M. DENOUAL Cédric, Mme DENIARD Géraldine, Mme PEROCHAIN Paméla, M. ENGEL Franck, Mme MEZANGE Véronique, M. BOIS Florian, Mme COLLEAUX Stéphanie M. MAILLARD Michel, Mme COLLAS Céline, M. VOLMERANGE Xavier, Mme USSON Pauline

Procurations pour absents :
M. COCHET Serge donne pouvoir à M. TROUVE Frédéric
Était absent(e) et excusé(e) :
M. COCHET Serge

A été nommé comme **secrétaire** de séance : M. MAILLARD Michel

2026-049 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le budget primitif 2026,
Vu le budget supplémentaire 2026
Vu les demandes de subventions formulées par les associations,
Vu l'avis favorable de la commission du 25 juin 2026

Considérant l'intérêt communal des activités menées par les associations,
Considérant la volonté de soutenir le tissu associatif local,

Il est précisé que les élus membres d'une association ou ayant un membre de la famille dans le bureau d'une ou plusieurs associations, ne prennent pas part au vote et quittent la salle lors du vote.

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-213501018-20260630-2026_049-DE

Le conseil municipal après avoir délibéré décide :
D'ATTRIBUER les subventions suivantes :

ASSOCIATION	VOTE 2025	DEMANDE 2026	SUBVENTION 2026	NBRE DE VOIX	Ne prend pas part au vote
Association communale de chasse	220€	450€	450€	15	
Amicale des donneurs de sang	50€		50€	15	
Amicale laïque	1 000€	1 000€	1 000€	13	L. BODIN C. DENOUAL
Dourd'anim	320€	320€	320€	13	F. TROUVE S. COCHET
Club de l'amitié	345€	345€	345€	15	
FNACA	220€	220€	220€	15	
USD Union Sportive Dourdainaise	1450€	1 262.5€	1 600€	12	F. TROUVE S. COCHET M. MAILLARD
GCDCECD	680€	650€	650€	15	
Les amis du Pays de Dourdain	150€	150€	150€	14	C.COLLAS
Les pitres rieurs		300€	300€	15	
USEP	315€	315€	315€	13	L. BODIN P. PEROCHAIN
Restaurants du cœur	300€	300€	300€	15	
		Total 2026	**5 700€**		

- **DIT que les crédits sont inscrits au budget 2026,**
- **AUTORISE la Maire à procéder au versement des subventions,**
- **PRÉCISE que le versement pourra être conditionné à la transmission des pièces nécessaires (bilan, RIB, etc.),**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à DOURDAIN le 30/06/2026
La Maire,
Mme BODIN Laura

Le secrétaire de séance